APPEL À CANDIDATURE

2e ÉDITION

TROPHÉES
SANTÉ-ENVIRONNEMENT
Communes d'Ile-de-France

santé-environnement : un investissement pour aujourd'hui, un héritage pour demain

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) renouvelle en 2026, en partenariat avec l'ADEME Ile-de-France et l'Agence régionale de santé Ile-de-France (ARS), les Trophées des communes d'Ile-de-France engagées pour la santé-environnement.

Les Trophées santé-environnement répondent à trois objectifs :

1. **Valoriser les communes engagées** en matière de santé-environnement et mettre en lumière leurs actions
2. **Partager les bonnes pratiques** dans l'optique d'inspirer toutes collectivités qui souhaiteraient s'engager dans une démarche de santé-environnement
3. Contribuer à **vulgariser le principe de santé environnementale** pour rendre accessibles ces politiques publiques sur notre territoire.

- **Vous avez à coeur d'améliorer le bien-être de vos populations, d'anticiper les vulnérabilités futures, de renforcer la résilience de votre territoire ?**
- **Vous avez choisi de penser vos politiques publiques en intégrant un volet santé-environnement destiné à améliorer la qualité de vie ?**

Inscrivez votre commune ou votre intercommunalité

Lien pour accéder au dossier de candidature en ligne

Dépôt des dossiers entre le 3 décembre 2025 et le 27 février 2026.

Des exemples de projets santé-environnement ?

- Surveiller et améliorer la qualité de l'air dans les écoles, crèches, équipements publics.
- Protéger les captages d'eau potable, lutter contre les pesticides
- Améliorer les réseaux et la qualité de l'eau distribuée.
- Dépolluer les sols.
- Décarboner et développer des énergies renouvelables.

... / ...

- Politique alimentaire durable et éducation au bien manger.
- Politique d'achats responsables : mobilier, jouets, produits d'entretien sans substances nocives.
- Limitation des pesticides à proximité des écoles.
- Sensibilisation des enfants à l'environnement et aux bons comportements.

... / ...

- Cartographie du bruit, réduction des nuisances des axes routiers.
- Réglementation locale des chantiers (horaires, matériels moins bruyants).
- Plan lumière pour réduire l'éclairage nocturne : économie d'énergie + biodiversité.
- Traitement des plaintes liées aux odeurs (stations d'épuration, agricoles, industrielles)

... / ...

Préserver la qualité des ressources naturelles
(air, eau, sol...)

Protéger les publics vulnérables et faire de la prévention

Lutter contre les nuisances
(pollutions lumineuses, sonores, olfactives ...)

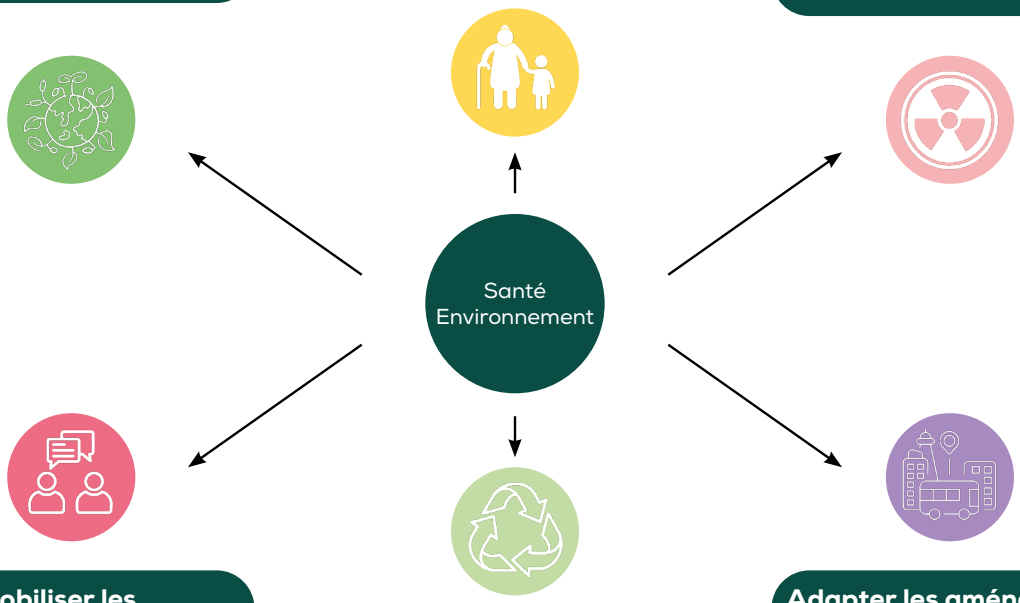

Mobiliser les acteurs locaux et encourager la participation citoyenne

- Créer des comités locaux santé-environnement.
- Ateliers de sensibilisation (air intérieur, déchets, bruit).
- Portail d'information ou observatoire local des pollutions.
- Partenariats avec les Agences Régionales de Santé, les établissements scolaires, associations, entreprises

... / ...

S'adapter aux enjeux du changement climatique et préserver la biodiversité

- Préserver la biodiversité.
- Lutter contre la prolifération du moustique tigre : installer des pièges à moustique, réintroduire des espèces type chauve souris, surveiller et éliminer les gîtes, etc.
- Agir face à la prolifération des espèces exotiques envahissantes (mettre en place des chantiers participatifs pour repérer et arracher les plants, introduire des essences compétitrices dans les espaces verts et forestiers).

... / ...

Adapter les aménagements urbains, améliorer le cadre de vie

- Intégrer la santé-environnement dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT ...).
- Lutter contre les îlots de chaleur en renforçant la végétalisation, l'ombre, les sols perméables et améliorer le confort d'été dans les bâtiments.
- Protéger les populations : réduire le trafic près des écoles, installer des zones 30, éloigner les zones industrielles ou nocives des lieux sensibles.
- Développer les mobilités actives (pistes cyclables, continuités piétonnes).
- Lutter contre l'habitat indigne.

... / ...

Participez aux Trophées des communes engagées pour la santé-environnement

Les prix seront répartis en fonction de 5 catégories :

catégorie N°1 : Communes de moins 20 000 habitants
catégorie N°2 : Communes entre 20 000 et 30 000 habitants
catégorie N°3 : Communes entre 30 000 et 50 0000 habitants
catégorie N°4 : Communes de plus de 50 000 habitants
catégorie N°5 : Intercommunalités

Comment participer ?

- Un webinaire de présentation est organisé :

mardi 16 décembre
de 11h à 12h

s'inscrire au webinaire

Lien pour accéder au dossier de candidature en ligne

Annonce des résultats

- Les lauréats seront **récompensés lors d'une cérémonie** qui aura lieu à l'occasion du

Salon de l'AMIF
les 2 et 3 juin 2026

Les partenaires

- Ces Trophées des communes d'Ile-de-France engagées pour la santé-environnement sont organisés par l'AMIF, l'ADEME Ile-de-France et l'ARS Ile-de-France, **en partenariat avec des structures expertes sur les liens entre santé et environnement** et qui proposent des outils ou un accompagnement aux collectivités territoriales pour agir localement en matière de santé-environnement.

Contact

AMIF
Jeanne Paugam
06.31.99.84.68
jpaugam@amif.asso.fr